

EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

PUBLIC

Les chefs d'entreprises, responsables de production

OBJECTIF

Amener les bénéficiaires à disposer d'outils permettant une auto-évaluation de l'entreprise dans le domaine des risques professionnels afin de protéger la santé et la sécurité des salariés et ainsi de contribuer à la performance de l'entreprise.

Permettre aux chefs d'entreprises de répondre à leurs **obligations légales**.

CONTENU

- Assistance à la première auto-évaluation des risques professionnels liés à l'activité
- Identification des risques et leur hiérarchisation
- Mise en place d'un plan de solutions et programmation
- Aide à la rédaction du **document unique**
- Mise en place des premiers outils

DUREE

2 Jours

TARIF

Sur devis

CONTACT ET REFERENT

Mme Marie-Hélène MALAISE : 0262 21 04 35

Courriel : marie-helene.malaise@cm-reunion.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

42, rue Jean Cocteau—BP 10034
97491 Sainte Clotilde Cedex
Téléphone : 0262 21 04 35
Télécopie : 0262 41 24 70
Internet : www.artisanat974.re

Chambre de Métiers et de
l'Artisanat - Antenne Sud
65, rue du Père Lafosse
97410 Saint Pierre
Téléphone : 0262 96 12 40
Télécopie : 0262 25 81 34